Recherche et développement dans l'industrie canadienne, 2008 Organismes industriels sans but lucratif

Confidentiel une fois rempli.

If you prefer this questionnaire in English, please call 1-866-824-5893.

Corri	ger	au	bes	oin
Raisor	า รด	cial	е	

Date et raison du changeme	ent
A/S	
Adresse	
Ville	
	Y
Province/Territore	Code postal

RENSEIGNEMENTS POUR LE RÉPONDANT

Objectif de l'enquête

Cette enquête est nécessaire à la production de renseignements statistiques utiles permettant de suivre l'évolution des activités scientifiques et technologiques au Canada et élaborer une politique relative aux sciences et à la technologie. Vos données permettront, entre autres, la planification et l'évaluation des programmes visant à stimuler la recherche et développement (R-D) ainsi que des données nationales sur les dépenses et le personnel en matière de R-D scientifique. Les résultats de cette enquête seront diffusés dans les publications intitulées « Recherche et développement industriels » (no 88-202-XIF au catalogue) et « Statistique des sciences » (no 88-001-XIF au catalogue).

Autorisation

Cette enquête est autorisée en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. En vertu de la *Loi sur la statistique*, il est obligatoire de remplir le présent ques onnaire. Votre participation sera appréciée.

Confidentialité

La Loi sur la statistique protège la confident. L'ité des renseignements recueillis par Statistique Canada. Veuillez consulte, le guide de déclaration ci-joint pour obtenir plus de renseignements.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau du re ondant, Statistique Canada a conclu des ententes de partage rie donne s avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et c'autres organisations gouvernementales, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Pou o tenir plus de renseignements sur les ententes de partage de données veuillez consulter le guide de déclaration ci-joint.

Période de déclaration et couverture

Ce questionnaire doi être rempli pour l'année financière se terminant en 2008. Cette déclaration ne doit pas tenir compte des opérations étrangères. Veuille : déclarer les montants en monnaie canadienne.

Couplage de données

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Can, da pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec veux de l'Enquête des dépenses de R-D énergétique par secteur de technologie, si applicable, avec les renseignements que votre organisation a fournis dans le cadre de l'Enquête de recherche et développement dans l'industrie canadienne, et avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Veuillez compléter un questionnaire séparé pour chaque **société ayant** des activités de recherche et développement (R-D) au Canada.

- Si vos dossiers ne permettent pas la préparation de déclarations séparées, assurez-vous que les questions 1 à 8 et 12 comprennent seulement des données sur la R-D exécutée au Canada
- Si votre société exécute de la R-D, vous devez répondre à toutes les questions.
- Si votre société n'exécute aucune R-D mais finance des activités de R-D, vous devez répondre aux questions 2, 3, 4, 9, 10, 11, 13, 14 et l'attestation.
- Veuillez voir le « Guide de directives » pour les définitions commençant à la page 8.

Veuillez retourner le questionnaire dûment complété dans les 30 jours suivant la réception.

		ΑT	TE	STA	OITA	Ν														
Nom de la personne qui a complété le questionnaire (lettres moulé	es)	Ac	lress	se d'	affaire	9 00	02									Da	te 00	04		
0001																Α	Α	MM		JJ
Fonction officielle 0003	Со	de p	oosta	al 00	05		N°	de t	élépl	hone	000	6						Poste	0007	,
		ı	ı	1	1 1			ı	ı	-	1	1	-		1	ı	,	1	1	ı
Adresse électronique 0008		N°	de -	ГРS	(n° N	E) 0	009				N° (de télé	copie	eur (0010					·
			ı	ı	1 1		l	ı	ı	,	1	1	-		ı	1	_	1	1	ı

5-5300-404.2: 2009-06-10 SQC/SAT-465-60041





		DOI	NNÉES G	ÉNÉRALE	S DES S	OCIÉTÉS	(QUESTIC	ONS 1 ET	2)		
1.a) ANNÉE I SE TERN 2008	FINANCIÈRE IINANT EN	De :	0201	Année 0 0	Mois	s Jour	à:	2 0	ée 0 8	Mois	Jour
b) Durant l'année financière se terminant en 2008, est-ce que cet organisme a participé à des alliances pour fins de R-D avec d'autres organismes ou entreprises?											
										(milliers d	e \$CAN)
2. DÉPENS	2. DÉPENSES TOTALES DE CET ORGANISME EN 2008										
		D	ONNÉES	SUR LA	R-D EFFE	CTUÉE (QUESTIO	NS 3 À 6)			
3. DÉPENS	ES DE R-D I	EXÉCUTÉE ,	<u>AU SEIN</u> DE	CET ORGAN	NISME AU C	ANADA (en	milliers de d	ollars canadi	ens)	_	
		Dépense	es courantes	S		Dép	oenses en im	nmobilisation	ıs		
	Traitemen salaire:	its et dé	Autres penses rantes**	Total, dépenses courantes	Terra	ins	Édifices	Outillages & autres	immol	oilisa-	Total
					(n	nilliers de \$0	CAN)				
a) Effectuées en 2007	0504	0514		0524	0534	0544		0554	0564	057	
b) Effectuées en 2008	0501	0511		0521	0531	0541	\sim	7551	0561	057	1
c) Projetées pour 2009	0502	0512	(0522	0532	0542		0: 52	0562	057	2
d) Prévues pour 2010	0503	0513		0523	0533	0543	2	0553	0563	057	
e) S'il y a lieu vo au développe			tage des dép	oenses totales	s de R-D (dé	clarées ci-de	ssus pour 200	08) affectées		058	° %
f) S'il y a lieu vo à la biotechn		er le pourcen	tage des dép	oenses totales	s de R-D (dé	arées ci-de	ssus pour 200	08) affectées		058	¹ %
g) S'il y a lieu vo au traitement				oenses totales ts, ainsi qu'à l						on, 058	² %
h) Y a-t-il des b pour l'année					nt poter, ielle	ement de la F	R-D déclarée	05	83 Oui	0	Non
aux matériau	x avancés***	· '		penses total?			<u> </u>			058	⁵ %
j) S'il y a lieu vo à la nanotech		er le pourcen	tage des dér	totales	s de R-D (dé	clarées ci-de	ssus pour 200	08) affectées		058	⁶ %
* Inclure les avantages sociaux des personnes encetuant de la R-D. ** Inclure les contrats pour les services nécel saires à la poursuite des travaux R-D (par exemple, les contrats octroyés pour le forage nécessaire à la R-D concernant le pétrole brut). Exclure l'as contrats pour les travaux de R-D même ; ceux-ci doivent être déclarés à la question 8. *** Voir le « Guide de directives », page 7.											
4. PERSON	NEL DE CE	T ORGANIS	ME AFFECT	ÉÀLAR-D(ÉQUIVALEN	NT TEMPS P	LEIN*) (utilis	er des nomb	res arrondis	seulement)
_				Personnel p	rofessionne	I			Personnel	auxiliaire*	
	01	Ccientifiques	et ingénieurs	S	Cad	dres administ	rateurs de la	R-D	Techniciens		Total du personnel
	Bacheliers	Maîtres	Doctorats	Total	Bacheliers	Maîtres	Doctorats	Total	et tech- nologues	Autres	de R-D
a) En 2008 (nombre d'ETP)	0601	0611	0621	0631	0641	0651	0661	0671	0681	0691	0694
b) Projeté pour 2009 (nombre d'ETP)	0602	0612	0622	0632	0642	0652	0662	0672	0682	0692	0693
		irectives »,		Q (Question C	th) par la sa	nbro total de		-	Moyenne	des salaires	s de R-D**
DIVISCI	membres du personnel de R-D. (milliers de \$CAN)								AN)		
Si la mo	oyenne des	salaires de	R-D ne vous	s semble pas	acceptable	veuillez rev	oir vos donn	nées.	0699		

5. RENSEIGNEMENTS RÉGIONAUX SUR LA R-D EN 2008 (les dépr	ense	es doivent être déclar	ées en m	nilliers o	le dollars cana	diens)
		Dépenses o	e R-D		Perso	onnel de R-D
Nom de l'établissement et région où la R-D a été exécutée		Courantes	mmobilis	ations	Professionne	Personnel auxiliaire
		(milliers de S	SCAN)		(équivale	ent temps plein*)
Spécifiez la province :						
Spécifiez la province :						
Spécifiez la province :						
Total (égal aux dépenses et personnel pour 2008 inscrits aux questions 4b) et 3a))	\	0784 078	8		0792	0796
* Voir le « Guide de directives », page 7.					(x)	·
6. SOURCES DE FINANCEMENT CONSACRÉES EN 2008 À LA R-D) EFI	FECTUÉE <u>AU SEIN</u> DI	CET C	RGANIS	ME	
					Sources nadiennes	Sources étrangères
					(milliers	de \$CAN)
a) Cet organisme (ex. : intérêts et autres revenus)		45	•	0801		0811
b) Sociétés membres (cotisations annuelles, subventions à l'avancement t Nom des sociétés (veuillez inscrire en lettres moulées l'appellation lég	techr	nologique) et ajoutez une feuille su	ıpplémen	taire si i	nécessaire)	
802		0		803	,	804
		· ·				
	7					
\(\frac{1}{2}\)						
		Total partiel (b) >	0810		0819
c) Sociétés (R-D travail à contrait) Nom des sociétés (reuille, inscrire en lettres moulées l'appellation lég	gale e	et ajoutez une feuille su	ıpplémen	taire si i	nécessaire)	
863				864		865
		Total partiel (c) >	0850		0860

	Canadiennes	Étrangères
	(milliers o	de \$CAN)
d) Administration fédérale dans le cadre de :		
i) Subventions à la R-D et la partie consacrée à la R-D seulement provenant de toutes autres subventions.	0821	
Industrie Canada (spécifiez) :		
Conseil national de recherche du Canada : Programme d'Aide à la Recherche Industrielle	0822	
Agence de promotion économique Canada Atlantique	0823	
Développement économique Canada (régions du Québec)	0824	
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	0825	
Autres programmes subventionnés (spécifiez) :		
(spécifiez) :		
(spécifiez) :		
Total partiel (d (i))	0820	
ii) Contrats R-D et la partie consacrée à la R-D seulement provenant de tous autres contrats.		
Ministères contractants: (les paiements sont souvent effectués par l'entremise du ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; donc, s.v.p. spécifiez le ministère contractort)	S) Y	
Spécifiez :		
Spécifiez :		
Spécifiez :		
artiel (d (ii))	0830	
e) Administration provinciale (ex.: subventions et contrats). Ajoutez une feuille s'applé, per aire sinécessaire.		
Spécifiez la province :		
Spécifiez la province :		
Spécifiez la province :		
Total partiel (e)	0840	
f) Autres (ex.: universités, gouvernement étranger).	0870	0880
Total partiel (a à f) ▶	0890	0895
Total (égal au grand total des dépenses de 2008 inscrit à la question 3b)	0800	
DONNÉES SUR LES PAIEMENTS VERSÉS POUR LA R-D (QUE	STIONS 7 ET 8)	
7. PAIEMENTS VERSÉS POUR LA R-D EXÉCUTÉE PAR D'AUTRES ORGANISMES		(milliers de \$CAN)
a) Effectués en 2007		0904
b) Effectués en 2008		0901
c) Projetés pour 2009		0902
d) Prévus pour 2010		0903

Total (égal à celui inscrit à la question 7b)

Au Canada

1000

1001

1002

1003

1004

Total partiel (a à c)

(milliers de \$CAN)

1011

1012

1013

1014

À l'étranger

NOMS DES BÉNÉFICIAIRES DES PAIEMENTS VERSÉS POUR LA R-D EXÉCUTÉE EN 2008 PAR D'AUTRES ORGANISMES

a) Sociétés

c) Autres

b) Universités

DONNÉES SUR LES AUTRES PAIEMENTS VERSÉS OU REÇUS AU CHAPITRE DE LA TECHNOLOGIE (QUESTION 9)

Une société peut obtenir de l'information fondée sur la R-D faite par le passé par d'autres sociétés, organismes ou individus. D'autre part, elle peut aussi vendre de l'information fondée sur la R-D qu'elle a entreprise par le passé. La section précédente demande de déclarer les versements effectués pour financer la R-D pendant que cette R-D est faite. La présente section demande de déclarer uniquement les paiements pour l'information et les droits relatifs à la R-D déjà entreprise par le passé.

9. PAIEMENTS VERSÉS OU REÇUS PAR CET ORGANISME EN 2008 POUR DES BREVETS, (CESSION, LICENCE), SAVOIR-FAIRE (NON BREVETÉ), INVENTIONS, MARQUES (Y	Au Canada	À l'étranger		
COMPRIS FRANCHISES ET ASSISTANCE TECHNIQUE RELIÉE À LA R-D	(milliers de \$CAN)			
a) Paiements	1101	1111		
b) Reçus	1102	1112		

NATURE DES ACTIVITÉS DE R-D - 2008 (QUESTION 10)	
Veuillez compléter pour chaque établissement de R-D. Si vous avez plus d'un établissement, veuillez photocopier cette section et la chaque établissement de R-D.	compléter pour
10. Unité de R-D n° 1201 (par exemple : 1, 2, 3, etc.)	
Nom de l'unité de R-D :	
1204	
Adresse de l'unité de R-D :	
1205	
Rue 1206 1207 1208	
Personne-ressource : Ville Prov.	Code postal
1209	
Nom 1211	
Fonction N° de téléphe	
 a) Quelles étaient les dépenses courantes de R-D (excitant les immobilisations) de cet établissement de R-D en 2008? (le total des montants déclarés pour tous les établissements de R-D doit correspondre au Total, dépenses courantes de la question 3) 	(milliers de \$CAN)
b) Combien de scientifiques et d'ingénieurs (équi, alent temps plein) cet établissement de R-D comptait-il en 2008?	(équivalent
(le total des montants déclarés pour tout les établissements de R-D doit correspondre au Total des scientifiques et ingénieurs à la question 4)	temps plein)
c) Veuillez estimer, en pourcentage es dépenses courantes de R-D, la répartition approximative de vos activités de R-D en 2008 :	
a. Recherche pure (aucune application pratique en vue)	1231
b. Recherche apoliqu´e (avec application pratique en vue)	1232
c. Développement de nouveaux * produits	1233 %
d. Amélioration de produits existants **	1234
e. Développement de nouveaux * procédés	1235
f. Amélioration de procédés existants **	1236
g. Développement de nouveaux * services techniques	1237
h. Amélioration de services techniques existants **	1238
	100%
* Veuillez comprendre par nouveau ce qui est totalement ou essentiellement nouveau ou inconnu pour le personnel de votre éta	hlissamant

de R-D. Le produit, procédé ou service en question peut exister ailleurs dans le monde, mais cela n'aide en rien la R-D effectuée dans votre établissement puisque votre personnel n'a pas accès à l'information nécessaire pour éviter les risques normalement associés au développement. Veuillez comprendre par existant que votre personnel travaille à l'amélioration d'un produit, procédé ou service sur lequel il possède l'information

de base, mais il n'est pas nécessaire que ce produit, procédé ou service soit déjà fourni ou offert par votre société.

TEMPS REQUIS POUR COMPLÉTER LE QUESTIONNAIRE (QUESTION 11)
11. APPROXIMATIVEMENT COMBIEN DE TEMPS AVEZ-VOUS UTILISÉ POUR COMPILER LES DONNÉES ET REMPLIR CE QUESTIONNAIRE?
1301 minutes
DONNÉES SUR LA R-D ÉNERGÉTIQUE (QUESTION 12)
12. EN 2008, EST-CE QUE CETTE UNITÉ DÉCLARANTE A EXÉCUTÉ OU FINANCÉ DES TRAVAUX DE R-D ÉNERGÉTIQUE?
Oui S.V.P., complétez le questionnaire « Dépenses de R-D énergétique par secteur de technologie » (vert) ci-joint.
Non S.V.P., complétez l'attestation à la page 2 du questionnaire « Dépenses de R-D énergétique par secteur de technologie »
(vert) et retournez les questionnaires.
COMMENTAIRES
Raisons des variations importantes des données déclarées au chapitre des dépenses et du personnel ou tout autre commentaire – Four que nous n'ayons pas à vérifier les divergences entre la présente déclaration et celle de l'année dernière (2007), veuillez expliquer toutes les variations importantes qui pourraient être interprétées comme étant une erreur de déclaration.
Q ²
7

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information de cette enquête susceptible de dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme, à moins que leur consentement n'ait été obtenu au préalable. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 a été conclue avec l'Institut de la statistique du Québec.

Les données partagées seront limitées aux établissements comme cia ux situés dans la province ou le territoire en question.

Veuillez retourner le questionnaire dûment comp. sté dans les 30 jours suivant la réception.

Si cela n'est pas possible, veuillez nous informer de la date à laquelle vous prévoyez nous le faire parvenir. Si vous scevez plus d'une copie du questionnaire de cette enquête pour le même reganisme, veuillez en remplir qu'un seul. Joignez-y le(s) qu'estionnaire(s) en double. Si vous avez besoin d'aide pour remplir le que tionnaire ou si vous avez des questions ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser :

Section des enquêtes des sciences et de la technologie Division des sciences, de l'innovation et de l'information

électronique

Statistique Canaca

150, promercide Turney's Pasture

Ottawa, Ontario

K1A 0T6

Téléphone : 1-866-824-5893 Courriel : <u>sieidinfo@statcan.gc.ca</u> Télécopieur : (613) 951-9920

Définition de la R-D (équivalent à celle de l'agence du revenu du Canada – voir le circulaire d'information No 86-4R3)

La recherche et le développement consistent en une investigation systématique dans le domaine du génie et des sciences naturelles effectuée par la voie d'expériences ou d'analyses en vue de l'avancement des connaissances scientifiques ou techniques.

La recherche est l'investigation initiale entreprise sur une base systématique pour acquérir de nouvelles connaissances.

Le développement est l'application des résultats de la recherche ou d'autres connaissances scientifiques en vue de créer des produits ou

des procédés nouveaux ou nettement améliorés. S'il est couronné de succès, le développement se traduit généralement par la mise au point de produits ou de procédés qui représentent une amélioration de l'état des connaissances et sont susceptibles d'être brevetés.

Nota: Bien que la définition de la « recherche scientifique et développement expérimental » correspond à celle de la R-D, certaines dépenses au titre de la recherche scientifique ne peut être réclamées pour fin d'impôt sur le revenu (ex. terrains et édifices). Cette enquête couvre toutes les dépenses encourues au titre de la R-D.

Interprétation

En général, la R-D industrielle est destinée à créer une invention qui peut, par la suite, devenir une innovation technologique. L'une de ses caractéristiques fondamentales est que le résultat du travail est incertain, c'est-à-dire que la probabilité d'atteindre un objectif technique donné ne peut être connue ou déterminée à l'avance en fonction des connaissances et des expériences actuelles. Cela dit, une grande partie du travail effectué par les scientifique, et les ingénieurs n'est pas de la R-D puisque leurs activités principales sent la production « courante », les travaux de génie, le contrôle la qualité et les essais. Même s'ils appliquent des principes scientifiques et techniques, leur travail n'est pas orienté vers l'acquisition de nu velles connaissances ou le développement de nouveaux produits du procédés. Toutefois, les coûts des éléments de travail qui, en soi ne sont pas considérés de la R-D mais constituent un apport direct aux rojets de R-D doivent être compris dans les frais de recherche et rie développement. Voici des exemples de ces éléments de travail : descin, cénie, travail d'atelier, informatique, travail de bureau.

Si l'objectir prir cipal est d'apporter d'autres améliorations techniques au procluit ou au procédé, alors le travail répond à la définition de la R-D ra contre, si le produit, le procédé ou la méthode sont en grande pa tie déjà établis et si l'objectif premier est de développer de nouveaux marchés, de planifier en vue d'une production ou d'assurer la bonne marche d'un système de production ou de contrôle, l'activité en question ne peut plus être considérée comme étant de la R-D même si elle peut constituer une partie importante du processus global d'innovation. Ainsi, le dessin, la construction et la mise à l'essai de prototypes, de modèles, d'usines-pilotes font partie de la R-D. Mais lorsqu'on a apporté les modifications nécessaires et que les essais ont été réussis de façon satisfaisante, on a atteint la limite de la R-D. Par conséquent, le coût des plans de construction et de production ne fait plus partie des dépenses de développement.

On peut inclure les usines-pilotes dans le développement, mais seulement si l'objectif principal est d'acquérir de l'expérience et de compiler des données. Aussitôt que ces installations commencent à fonctionner comme des unités normales de production, leurs coûts ne peuvent plus être attribués à la R-D. De même, une fois qu'on est satisfait du prototype original, les autres « prototypes » construits pour répondre à un besoin particulier ou pour remplir une très petite commande ne font pas partie de l'activité de R-D.

Alliance de R-D – Entente par laquelle deux ou plusieurs entreprises ou organisations s'engagent dans un projet conjoint de R-D.

Équivalent Temps Plein (ETP) – La R-D peut être exécutés soit par des personnes qui se consacrent entièrement à cette activité, soit par des personnes qui ne lui accordent qu'une partie de leur temps, et qui pour le reste, s'occupent de tâches comme la vérification, le contrôle de la qualité et l'organisation de la production. Pour connaître l'effort total voué à la R-D en termes de main-d'œuvre, il est nécessaire d'évaluer l'équivalence plein temps des personnes qui se sont occupées de la R-D qu'à temps partiels.

ETP = Nombre de personnes travaillant uniquement à des projets de R-D, plus une estimation du temps consacré à la R-D par les personnes qui se livrent à cette activité à temps partiel seulement.

Exemple de calcul : Cinq scientifiques sont occupés à des tâches de R-D ; un y consacre tout son temps et les quatre autres n'y consacrent que le quart de leur temps, alors : ETP = 1 + 1/4 + 1/4 + 1/4 + 1/4 = 2 scientifiques.

Personnel auxiliaire

Techniciens et technologues – Personnel qui a reçu une formation technique et collabore avec les savants et les ingénieurs qui font de la R-D, soit les techniciens en chimie, dessinateurs, etc. Ils doivent être titulaire d'un diplôme de technicien délivré soit par un établissement provincial d'enseignement soit par une association provinciale ou nationale scientifique ou technique.

Autres – Personnel directement rattaché à la R-D, par exemple les opérateurs de machines et les électriciens affectés à la construction de prototypes ou les commis, dactylos, comptables et magasiniers affectés à des travaux d'administration et de bureau dans les unités de R-D.

Développement de logiciels – Le mot « logiciels » désigne les instructions codées qu'exécutent les appareils électroniques, y compris les ordinateurs, pour accomplir des opérations et des fonctions. Voir le Circulaire d'information de ARC, no 97-1 « Lignes directives administratives pour le développement de logiciels ».

Biotechnologie – La biotechnologie, concerne l'application de la science et de l'ingénierie à l'utilisation directe ou indirecte et de manière innovatrice d'organismes vivants, entiers ou partiels et à l'état naturel ou modifié pour la production de biens et de services ou l'amélioration de procédés. On peut grouper les biotechnologies à l'intérieur des catégories suivantes : ADN (le codage), protéines et molécules (les blocs fonctionnels), génie et culture cellulaires et tissulaires, procédés biotechnologiques, organismes infracellulaires, autres (bioinformatique, biotechnologie environnementale,). Veuillez inclure les nanobiotechnologies à la question 3(j).

Protection de l'environnement – La protection de l'environnement est défini comme étant le domaine des travaux affectés à la réduction ou l'élimination des polluants et des déchets (comprenant la prévention, le traitement et le réemploi des polluants et des déchets, ainsi que

la réduction dans l'utilisation de matières et d'énergie). Toutes les dépenses effectuées dans le but d'améliorer la santé et la sécurité au travail sont exclues.

Les bénéfices environnementaux – Les bénéfices environnementaux incluent les économies d'énergie potentielles et la réduction des quantités de matériaux utilisés ou des quantités de déchets, résultant d'une efficacité énergétique accrue, du recyclage ou de systèmes en boucle fermée. Ces bénéfices peuvent aussi inclure des changements dans la conception qui résultent en des produits moins dommageables pour l'environnement, à travers leur utilisation ou leur élimination.

R-D sur les matériaux avancés – La R-D sur les matériaux avancés est définie comme étant l'investigation systématique dans le domaine du génie et des sciences naturelles par le biais d'expériences ou d'analyses en vue d'acquérir de nouvelles connaissances et de créer des produits et procédés nouveaux ou ame jorés utilisant des matériaux avancés tels les métaux (incluant les super-alliages ou les métaux hautement purifiés), la céramique et le carbone (incluant l'optoélectronique telles les fibres optiques at les produits à base de carbone ou de graphite) et les ponyme es (incluant les plastiques renforcés à haute performance).

Nanotechnologie – Le nanotechnologie est la fabrication de dispositifs et de produits à partir de composants moléculaires ou nanométriques possédant des propriétes extraordinaires. Les nanoparticules, les nanomateriaux, les nanostructures, les nanosystèmes, la nanophotonique, la nanoédectronique, la nanomédecine et la nanobiotychnologie sont autant d'exemples d'applications de la nanotechnologie.

Les résultats de cette enquête seront diffusés dans les publications intitulées « **Recherche et développement industriels** » (No 88-202-XIF au catalogue de Statistique Canada) et **Statistique des sciences** » (No 88-001-XIF au catalogue de Statistique Canada).

http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/downpub/fr epul f.cgi?subject=193#193

Veuillez faire une copie du questionnaire complété pour vos dossiers.

Questions:

Section des enquêtes des sciences et de la technologie

Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique

Statistique Canada

Téléphone: 1863-324-5893 Courriel: \siieinfo@statcan.gc.ca

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION